

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 56 du 29 juillet 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 8

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 18 juillet 2022

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 18 juillet 2022

NOR ARMS 2201563J

Référence(s) :

- Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L. 4123-1 à L. 4123-6.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-dix-neuf fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 13 juin 2022 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [420-0.1.1.](#)

Référence de publication :

[INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 18 juillet 2022.](#)

Pour le ministre des armées et par délégation :

La cheffe du service des statuts et de la réglementation des ressources humaines militaires et civiles,

Cécile LOMBARD.